

MAITRE E

Enseignante de l'aide à dominante pédagogique

Mme Sandrine ORTHET

Ecole Publique Primaire
Rue des écoles, 64420 ESPOEY

TEL 06 70 65 68 52

rasedpausud.espoey@ac-bordeaux.fr

sandrine.orthet@ac-bordeaux.fr

MAITRE G

Enseignante de l'aide à dominante rééducative

Mme Sylvie BRANDAMIR

Ecole Publique Primaire
Rue des écoles, 64420 ESPOEY

TEL 06 70 65 68 52

rasedpausud.espoey@ac-bordeaux.fr

sylvie.brandamir@ac-bordeaux.fr

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Mme Françoise CASAVIEILLE

Ecole Publique Élémentaire
1, Place Joffre, 64320 BIZANOS

TEL 05 59 82 93 75

rased.bizanos@ac-bordeaux.fr

francoise.casavieille@ac-bordeaux.fr

MAITRE E

Enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique

« L'enseignant spécialisé apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.

Il s'agit pour l'enseignant spécialisé, de **prévenir** et **repérer**, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique de cycle, **les difficultés d'apprentissage** et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations.

Dans le cadre de ces projets, l'enseignant spécialisé accompagne les élèves en grande difficulté **vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite** et à la progression des savoirs et les compétences en visant toujours un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe. »

L'enseignant spécialisé développe ses remédiations en s'appuyant sur les besoins identifiés des élèves dans le cadre de modalités variées et adaptées.

Le travail de l'enfant se fait avec l'accord écrit des parents.

MAITRE G

Enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative

« L'enseignant spécialisé apporte une aide aux élèves dont l'analyse de la situation montre qu'il faut **faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.**

Il s'agit pour l'enseignant spécialisé, de **prévenir** et **repérer**, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique de cycle, **les difficultés de comportement** de ces élèves et de mettre en œuvre des actions, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations. »

Les enfants sont accueillis en petits groupes ou individuellement.

Dans la mesure du possible un entretien préalable aura lieu avant toute intervention auprès de l'enfant.

Le travail de l'enfant se fait avec l'accord écrit des parents.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

« Le psychologue scolaire aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants.

Il réalise **des observations, des bilans et des suivis psychologiques**, analyse et interprète les données recueillies.

Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, **comprendre, ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives.**

Lorsque cela paraît souhaitable, le psychologue scolaire peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer avec l'accord de celle-ci, à la réponse d'une réponse adaptée. »

Dans la mesure du possible un entretien préalable aura lieu avant toute intervention auprès de l'enfant. La confidentialité des divers entretiens, du contenu des écrits est garantie dans le cadre des textes législatifs en vigueur.

